



rue de la Cateuse,
lundi 28 mai à 1h30

N° 67 juin 2018

DES COULÉES DE BOUE À PONT DE METZ

Ce lundi 28 mai, aucune alerte de la préfecture ne nous avait annoncé de telles précipitations ! Et quand bien même cela aurait été le cas, nous ne pouvions pas en prévoir les conséquences.

Cet orage, le troisième en 5 jours, a fait subir à notre commune d'importants dégâts. De mémoire d'habitants résidents depuis plus de 50 ans, jamais ils n'avaient connu cela.

En effet, la pluie diluvienne a entraîné des coulées de boue provenant des champs sur les versants ouest qui n'absorbaient plus l'eau, déjà, depuis quelques jours.

Les premières constatations.

Devant ces trombes d'eau interminables, vers 2h30 du matin, nous nous sommes rassemblés avec 3 de mes adjoints, afin de prendre connaissance de la situation. Après un tour d'ensemble de la commune, le premier constat était affligeant. Les pompiers étaient déjà à pied d'œuvre dans certaines habitations. La circulation rue de l'Eau était complètement bloquée par une épaisse couche de boue. Certaines maisons riveraines venaient d'être traversées par une vague de glaise de près d'un mètre dévastant leurs biens.

De l'autre côté de la commune, au lotissement des Franches Terres, pourtant situé sur un plateau, des habitations ont connu le même phénomène. L'eau s'écoulait dans le chemin bordant les champs avec un bruit de torrent ! L'accès au groupe scolaire était devenu impraticable. Un morceau du talus rue de l'Église s'était retrouvé sur la route. L'état des rues de la Cateuse et du Terrain laissait deviner que les sous-sols et les caves des administrées étaient inondés, comme pour d'autres habitants, à plusieurs endroits de la commune, victimes des quantités exceptionnelles de pluie tombée cette nuit-là.



La mise en sécurité en priorité.

Après concertation avec le capitaine des pompiers, il a fallu tout d'abord, mettre en sécurité.

Nous avons posé des barrières et des panneaux afin d'interdire la circulation rue de l'Eau (Conditions déjà difficiles depuis une semaine avec les travaux de la grande rue du Petit Saint Jean).

Ensuite nous nous sommes rendus chez les habitants les plus touchés. Il est à noter que chacun faisait face à la fatalité et s'activait à nettoyer et sauver l'essentiel.

Cellule de crise oblige.

Il nous fallait évaluer et gérer rapidement plusieurs actions.

Signaler à Amétis que la traversée de Pont de Metz était bloquée. Remettre le plus rapidement la circulation dans sa normalité. Prévenir les enseignants et les parents que l'accès à l'école et au centre d'accueil était impossible. Décider des actions prioritaires sur nos bâtiments communaux.

Tout cela, en gérant la problématique des nombreuses victimes Messipontines.

À 4h40, nous activions le système « **Alerte SMS** », afin de prévenir élus et habitants abonnés qu'une cellule de crise était en place.

Après appels aux agents d'astreintes métropolitains pour bénéficier d'aides de leurs services de nettoyage et de l'eau, le déblaiement et le nettoyage de la rue de l'Eau ont pu commencer très tôt. La rue fut ré-ouverte en toute fin de matinée. Ces équipes, renforcées en véhicules spécialisés ont pu ensuite intervenir sur l'accès du groupe scolaire, la cour et les autres voiries communales touchées.



Permettre l'accueil à l'école.

La circulation en passe d'être rétablie, les pompiers s'activant chez les riverains, l'objectif pour les élus était de permettre l'accueil des enfants à l'école pour le lendemain. Pour cela, tous les employés communaux techniques, animateurs ou administratifs ont été réquisitionnés. Avec les élus présents et l'aide d'habitants, parents d'élèves ou pas, un énorme travail a été réalisé pour permettre la réouverture le mardi.

Je remercie sincèrement les parents d'élève qui ont géré la garde de leurs enfants et surtout ceux qui nous ont apporté leur aide pour remettre en état les bâtiments.



Le bilan en fin de journée n'était pas brillant.

Durant la journée, une employée a été missionnée pour rencontrer les habitants les plus touchés, leur demander leur besoin et expliquer la démarche à suivre pour la suite. Des actions de sécurisation rapide ont pu se faire, mais malheureusement de façons limitées.

Des orages étaient encore annoncés, laissant peu de répit à des riverains fatigués héritant d'une situation bien triste. Il faut signaler que les habitants des maisons les plus dévastées ont souhaité rester chez eux pour sauver ce qu'ils pouvaient.

Les voiries sont encore sales et les réseaux d'évacuation sont bouchés, les employés communaux et les services de la métropole s'activeront encore pendant quelques jours.



Même si l'on peut se féliciter de la reprise normale de l'école, l'état de l'espace loisirs ne permettra pas un fonctionnement normal de l'accueil loisirs et des locations car les dégâts sont très importants.

Je tiens à noter le travail remarquable des pompiers qui sont restés proches des habitants et des services de la métropole qui nous ont aidés toute cette journée.

Chapeau à tous les Messipontins qui ont assumé leurs problèmes et à ceux, qui par solidarité ont aidé leurs voisins.

Suite à un tel évènement, plusieurs actions sont à entreprendre.



Tout d'abord, il a été demandé en préfecture de reconnaître cette journée en état de catastrophe naturelle.

Chacun doit faire les démarches nécessaires auprès de son assurance. Nous allons porter assistance aux victimes les plus touchées, avec les moyens que nous disposons.

Des bennes sont mises à disposition. Nos employés prêteront « main forte » aux plus désarmés dans la mesure du possible.

Très rapidement, il nous faut analyser avec la chambre d'agriculture les raisons de cette coulée de boue et définir des solutions de protection à très court et moyen terme.

Evaluer les travaux nécessaires afin de réduire les risques d'inondations lors de fortes pluies, des investissements étaient prévus déjà cette année, dans ce sens.

Trouver des solutions pour l'accueil des enfants, les activités des associations, le temps que l'espace loisirs soit remis en état, ce qui pourrait prendre du temps.

La cause.

Tout d'abord la pluie. Il est tombé cette nuit là, environ 60 millilitres d'eau, ce qui représente 60 litres sur 1 m². C'est considérable.

Ces trombes d'eau ont causé l'inondation immédiate des caves et des sous-sols.

Malheureusement, des coulées de boue se sont ajoutées venant des champs situés sur les versants ouest de la commune.

Des cultures de pommes de terre d'un côté et de betteraves de l'autre ont été arrachées, faisant dévaler sur la commune une très grosse quantité de terre.



Du côté des champs situés au dessus du lotissement l'Hommelet, la force de ces coulées a entraîné tout ce qui pouvait lui résister.

Guidée par le talus de la voie de chemin de fer, la coulée de boue a filé sur l'arrière des parcelles de la partie basse de la rue de l'Eau.



Au dessus du lotissement des Franches Terres, la coulée de boue a été rejetée vers l'agglomération, guidée par ce que l'on appelle dans l'agriculture, « les fourrières ».

C'est ainsi que d'un côté, les maisons hautes (allée des Avocettes et des Colibris) ont essuyé les premiers le phénomène. Ensuite, le « torrent » a continué dans le chemin, inondant fortement le groupe scolaire au passage et les habitations de la rue de la Cateuse et du Terrain.

Ceci a été accentué par le chemin Perdu, d'autres fourrières installées provoquaient d'autres coulées.

Très vite, nous avons contacté la Chambre d'Agriculture et un rendez-vous avec un ingénieur de la SOMÉA a été pris dès le vendredi 1er juin matin.

Lors de la visite sur le terrain avec l'ingénieur de la SOMÉA, nous étions accompagnés d'un messipontin, M. Lalanne, de l'Agence de l'Eau, qui dès les premières heures nous a assuré de son aide. Nous le remercions grandement. Des conclusions vont être tirées.

Système « ALERTE SMS »

Lors de cette journée, certains parents nous ont reproché de n'avoir pas été avertis alors que d'autres l'étaient !!! Pourtant, ce n'est pas faute de communiquer. En début d'année scolaire un bulletin est donné aux parents, les invitant fortement à s'inscrire sur le formulaire disponible sur site internet www.pontdemetz.fr. Cette démarche est importante si vous souhaitez connaître tous les événements jugés importants sur la commune, notamment les problèmes concernant l'école. Par le passé (récent) des avis de tempête ou de neige, des problèmes de chauffage nous avaient déjà amené à fermer l'école, l'alerte par SMS avait permis d'éviter à certains de se rendre à l'école inutilement.

Pensez-y, c'est GRATUIT et peut vous rendre service.

La démarche est obligatoire via le site internet.



La gestion de cette journée.

Bien sûr, certaines autres communes ont été encore plus touchées que la nôtre, mais il faut reconnaître que cet événement était tout de même inattendu et inédit à Pont de Metz.

Nous avons essayé d'assurer la sécurité des personnes, la prise en charge des habitants les plus touchés, la gestion des élèves et ensuite la préservation des biens communaux.

La quasi-totalité de la commune était fortement impactée.

Sans l'aide de services compétents, nous n'aurions pas pu assumer seuls toutes ces actions.



Devant la charge de travail, il est dommageable, que certains (une minorité) puissent invectiver (sans retenue) le maire, les élus, les employés communaux, parce que leur rue n'était pas nettoyée en rentrant du travail le soir, ou qu'ils étaient gênés par les engins de nettoyage et de pompage...

J'espère qu'ils ont pu rentrer chez eux en toute quiétude sans avoir à écoper leur cave ou leur sous-sol...

Les conséquences immédiates.



Le centre des loisirs n'est plus fonctionnel.

Les sols, l'électroménager et le matériel pédagogique sont abîmés.

De ce fait, l'accueil du mercredi se fera jusqu'à nouvel ordre au groupe scolaire. Il pourrait en être de même pour le centre de cet été.

Les associations vont devoir modifier leur fonctionnement.

Les locations de la salle du petit terroir seront annulées, voire déplacées à la salle des fêtes, lorsqu'elle sera disponible.



Les dons.

Vous avez été quelques-uns à nous demander quelle aide matérielle vous pourriez apporter. À l'heure actuelle, il y a lieu d'attendre le passage des experts, la déclaration en catastrophe naturelle et le remboursement éventuel des différentes assurances.

À l'issue, selon les besoins, nous lancerons un appel via notre communication habituelle.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 AVRIL 2018

Présents :

BEDNARZ MJ,
BLONDEL F,
BULANT L,
CHOQUART AM,
DELAFOSSÉ G,
DOURNEL-GARAT M,
HEBERT MA,
JAUNY A,
LECLERCQ E,
LHOEST P,
RAVICHON A,
THILLOY C,
THUILLIEZ C.

Excusés :

PETIT S,
HODENCQ N,
JUNGHANS D

Procurations :

SINOQUET C à THUILLIEZ C,
TERRY R à JAUNY A,
PENAUD L à RAVICHON A.

Secrétaire de séance :

BEDNARZ MJ.

Compte rendu du conseil municipal

Nous vous rappelons que les informations concernant les conseils municipaux ne sont que des résumés. Le compte rendu complet et approuvé par l'ensemble des élus, peut être lu à la mairie aux heures d'ouverture habituelles, ainsi que sur le site.

Point 1 : Taux d'imposition 2018

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité de reconduire les mêmes taux qu'en 2017. C'est-à-dire, taxe d'habitation = 14.32 %, foncier bâti = 25.43 % et foncier non bâti = 41.67 %

Le produit fiscal attendu pour 2018 s'élève à 799 720 €.

Les taux sont identiques depuis 1998.

Point 2 : Compte administratif 2017

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2017 comme présenté ci-dessus.

	Section fonctionnement	Section investissement
Excédent	29 315,17	- 150 003,23
Report 2016	285 000,00	4 878,91
Résultat :	314 315,17	- 145 124,32

Soit un total des 2 sections : 314 315,17 + (-)145 124,32 soit **169 190,85 €**.

Point 3 : Compte de gestion 2017

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Point 4 : Affectation des résultats 2017

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2017 comme suit :

Affectation obligatoire : à la couverture du besoin d'autofinancement (cpt 1068)	138 294,05
Solde disponible affecté comme suit	
* affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)	50 021,12
* affectation à l'excéd. reporté de fonct. (ligne 002)	126 000,00
Total affecté au compte : 1068	188 315,17

Point 5 : Budget primitif 2018

M. le maire donne lecture des propositions pour l'année 2018 :

Section de fonctionnement 1 717 378 €

Section d'investissement 1 105 119 €

Le conseil municipal, accepte à 3 abstentions (F. Blondel, C. Sinoquet, C. Thuilliez) et 13 voix pour, le budget présenté.

Point 6 : Création de grade suite avancement

Sur la proposition du maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi permanent à temps complet à compter du 01/10/2018.

Point 7 : Réouverture de l'atelier multimédia

Suite à la réouverture de l'atelier multimédia à compter du 9 avril 2018, il convient de délibérer pour fixer les prix des cours.

10 séances pour 1 ou 2 groupes selon les souhaits de chacun et des connaissances, d'avril à juin de 2h30 maxi. Jeudi ou vendredi matin, tarifs : 60€ les 20h en cours collectifs et 10€ de l'heure particulière.

Le conseil municipal décide, à 3 abstentions (F. Blondel, C. Sinoquet, C. Thuilliez) et 13 voix pour la tarification proposée.

Point 8 : Modification des indemnités de fonctions

M. le maire propose de modifier les taux d'indemnité en raison de la délégation donnée à un 3^{ème} conseiller municipal sans augmenter le compte « indemnités élus ».

Le conseil municipal accepte, à 2 voix contre (C. Sinoquet, C. Thuilliez), 1 abstention (F. Blondel) et 13 voix pour, la proposition.

Point 9 : Modification de la régie de recettes de produits divers

Suite à la nouvelle tarification concernant les cours du centre multimédia, il convient de modifier la régie de recettes des produits divers. Le conseil municipal accepte, 3 abstentions (F. Blondel, C. Sinoquet, C. Thuilliez) et 13 voix pour.

Point 10 : CCAS : désignation des représentants du conseil municipal (le maire, 6 élus et 6 non élus)

Suite à une démission d'une élue au sein du CCAS, Mme Anne-Marie Choquart alors membre non élue du CCAS a pris sa place. Un poste de membre non élu est donc vacant. Mme Marie-Christine Brégère se propose pour ce poste.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité l'intégration de nouveau membre au CCAS.

Questions orales

M. le maire demande de l'aide aux élus pour permettre à une famille victime d'un incendie d'emménager dans un appartement aux Terrasses de la Selle.

M. Thuilliez demande si une vidéo surveillance est envisagée suite au nouvel incendie de voiture sur le parking de la Poste.

M. Blondel rapporte le problème de la rue de l'Eau au sujet du manque de visibilité dû aux véhicules stationnés entre le centre de loisirs et les feux tricolores.

M. Blondel fait une intervention au nom du groupe « Avançons ensemble ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Les antennes actuellement placées sur le clocher vont être amenées à disparaître. Prévues pour la télé relève des futurs compteurs à gaz Gazpar, l'installation ne respectant pas le cahier des charges le bureau municipal a décidé de leurs suppressions complètes.



TICKETS CINÉMA

Comme chaque année des contremarques seront disponibles en mairie, cet été pour les 3 à 25 ans.

À suivre sur le site :
www.pontdemet.fr



POLICE MUNICIPALE

M. Matthieu VITOUX policier municipal est joignable au : **06.74.90.32.57**

Ou par courriel à : policemunicipale@pontdemetz.fr

Vous allez partir en vacances, vous pouvez signaler votre absence aux services qui effectueront une surveillance de votre domicile gratuitement. Inscription possible :

- Auprès du bureau de police de Salouël (tel : 03 22 33 24 40—ouvert le mardi et le jeudi)
- Auprès de la mairie à l'attention du policier municipal en remplissant l'imprimé mis à votre disposition au secrétariat ou sur le site internet de la commune : www.pontdemet.fr

Informations municipales



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénovation énergétique, LAURE à votre rencontre place René Aviez, prochain rendez-vous le :

JEUDI 26 JUILLET de 15h et 18h30, place René Aviez.



Vous pourrez y rencontrer l'animateur de la plateforme de Rénovation Énergétique LAURE, Monsieur Racine, afin de connaître la démarche en rapport avec votre situation.

Rappel : LAURE (Lieu d'Accueil Unique pour la Rénovation Énergétique d'Amiens-métropole) vous conseille dans la rénovation de votre logement pour faire des économies : 03 22 97 41 41 ou www.amiens.fr/laure

BUREAU DE LA POSTE



LA POSTE

Le bureau de la Poste sera fermé du 30 juillet au 20 août.

PERMANENCE URBANISME

Dans le cadre de la convention entre le service d'Amiens-Métropole et notre commune, M. Boquelet, instructeur des documents d'urbanisme, sera à votre disposition le :

JEUDI 21 JUIN de 14h à 16h en mairie.

Merci de prendre rendez-vous au préalable au : **03 22 95 00 11** aux heures d'ouverture de la mairie.

RÉCOMPENSES SCOLAIRES



Comme chaque année, la commune récompense ses jeunes diplômés. Si vous êtes titulaires du brevet des collèges, du CAP ou BEP, du baccalauréat, venez vous faire connaître en mairie, jusqu'au 14 septembre.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, des :

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 SEPTEMBRE, la municipalité organise une exposition (photographies et documents) sur le thème de la Grande Guerre et de la bataille de la Somme, en partenariat avec l'ONAC (Office national des anciens combattants).

Elle s'inscrit dans le cycle de commémoration de la Grande Guerre, entrepris par la commune il y a quelques années avec notamment le circuit du souvenir en 2016, l'exposition des figurines l'année passée....



mémoire et solidarité

L'exposition se fera à la Salle du Petit Terroir

Vendredi 14 septembre: ouverture l'après midi pour les scolaires.
Samedi 15 septembre: de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
Dimanche 16 septembre: de 15h à 18h.

Informations municipales

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Le mois de mai 2018 a été marqué par le commencement de 2 importants chantiers très attendus chacun dans leur domaine, mais d'autres travaux sont en cours ou en passe de débuter.

LA GRANDE RUE DU PETIT SAINT JEAN

Enfin, et après des années (70 ans) sans réfection probante, la Grande rue du Petit Saint Jean, va bénéficier d'un aménagement complet.

Malgré les nombreuses demandes lors des 4 derniers mandats, cette voirie n'avait jamais été reprise par Amiens Métropole. De ce fait, elle restait à la charge complète de la commune, ce qui était bien trop lourd pour le budget.

Toutefois, nous avons pu négocier avec M. le Président d'Amiens Métropole, sur le fait que cette rue était une voie essentielle dans le périmètre du CHU. C'est dans ce cadre que la Métropole nous alloue une aide de 50% du montant des travaux hors taxes. Le coût des travaux est d'environ 450 000 € TTC.

Bien sûr, le reliquat n'est pas négligeable pour une commune comme la nôtre, un emprunt a dû être contracté. Mais il fallait prendre une décision car l'état de la route devenait trop dangereux et une dépense différée aurait été bien plus lourde encore !



CRÉATION DE VESTIAURES À LA SALLE DE ROLLER



Le second ouvrage est celui de la création de vestiaires à la salle de Roller Hockey. Cet aménagement était devenu essentiel pour la pérennité du club local qui est ancré dans la « gagne » depuis plusieurs années et vient d'acquiescer un nouveau titre de champion de France.

Ces travaux sont à la charge d'Amiens Métropole. À ce titre, un fonds de concours de 30% du montant des travaux hors taxes est demandé à la commune.

Avec les nombreuses actions que nous devons encore réaliser, notamment des réfections de voiries à l'Hommelet, nous avons aussi négocié l'étalement de ce fonds de concours sur 4 ans à partir de 2019.

LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans quelques semaines, le chantier sur l'ancien site OPF rue du Château, va commencer. Après plusieurs années de discussions, de négociations, la création de cette résidence va enfin prendre forme et ainsi supprimer une friche industrielle polluante en plein cœur du village.

Une réunion de quartier a eu lieu dernièrement pour présenter aux riverains proches le déroulement du chantier. Nous ne manquerons pas de donner les informations utiles quant à ce chantier.

LA FIBRE

Vous avez pu constater que 4 armoires avaient été implantées dans la commune, rues de l'Église, Émile Beauvais, du Pont et chemin de Longueau.

Elles représentent le commencement de l'installation de la fibre sur Pont de Metz. La prochaine étape sera le déploiement aux travers des chambres télécom, ceci devrait prendre quelques mois. Ensuite une phase de commercialisation débutera pour le branchement aux domiciles des demandeurs.



REMERCIEMENTS

Après l'incendie qui les ont touchés, madame Cahon et ses enfants remercient les Messipontins et les Messipontines pour leur générosité.

Elle remercie également le Maire et l'équipe municipale pour l'aide apportée lors du déménagement et pour la collecte faite en mairie.

JOUETS DE NOËL



Les enfants non scolarisés à Pont de Metz nés avant le 30 septembre 2018 et âgés de moins de 10 ans, pas encore en âge ou scolarisés ailleurs qu'à Pont de Metz et résidents dans la commune depuis plus de 6 mois) doivent impérativement se rendre en mairie **avant le vendredi 30 septembre (dernier délai)**, afin de s'inscrire ou choisir leur cadeau, selon l'âge.

FRELON ASIATIQUE

La préfecture informe

En raison de l'augmentation significative du nombre d'interventions des pompiers, pour découvertes de nids de frelons en 2017, un plan d'actions a été défini en 3 termes :

« **Identifier, signaler, et lutter contre la prolifération** », pour endiguer la croissance exponentielle de cette espèce invasive. Actuellement, en Europe nous avons **2 espèces** de frelons : le vespa crabro qui est un **frelon européen impressionnant mais inoffensif et utile**.

Tandis que le vespula velutina, **le fameux frelon asiatique lui est dangereux en cas de piqûre**, vous trouverez ci-dessous un tableau pour vous aider à les identifier.

- 1) Reconnaître le type de frelon et son nid** : voir les descriptions sur la page suivante.
- 2) Signaler, Deux cas possibles** : Suspicion d'une présence de frelons asiatiques ou d'un nid, appeler le service de protection civile de la préfecture au 03 22 97 80 80 (7j/7 et 24h/24). Egalement tout signalement peut-être fait : pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr
En cas de situation urgente, il convient de composer le 18.
- 3) Lutter contre la prolifération** : Le groupement de défense sanitaire apicole de la Somme assure l'identification des frelons et des nids. Il organise la sensibilisation et l'information des apiculteurs pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Il peut conseiller les particuliers et les collectivités pour l'installation de piège.

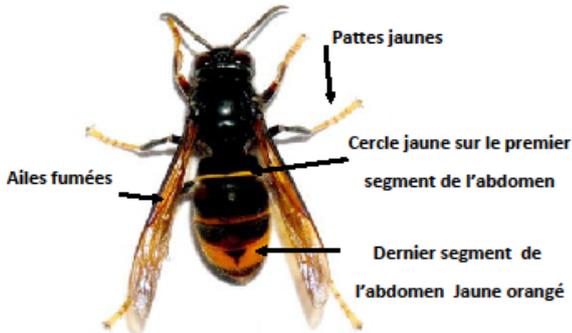
Quelques précautions à prendre : La dose de venin injectée par le frelon est plus importante que celle d'une guêpe, plus profonde et bien sûr plus douloureuse. Les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants. **Attention en cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche et plus largement la tête) peut être très dangereuse** et il est fortement conseillé de consulter un médecin ou pharmacien très rapidement et accompagné de préférence.

Avant de tailler une haie ou tondre en bordure de massifs, tapoter le feuillage avec un long manche, et s'apprêter à courir le cas échéant, si un ou plusieurs frelons sortent de la haie. Jetez un œil régulièrement à l'intérieur au-dessus de l'entrée de vos abris extérieurs, sans bruit ni vibrations si possible.

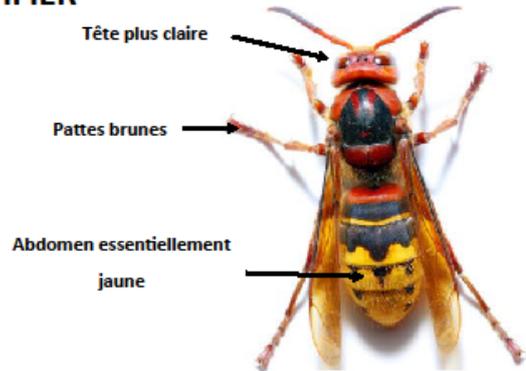


FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)
à détruire.



Frelon européen
(jusqu'à 4cm)
à préserver.

COMMENT RECONNAITRE SON NID

Nid Frelon asiatique



Trou d'entrée du nid sur le côté

peut atteindre 80cm de diamètre
La plupart du temps dans les arbres à des hauteurs d'une quinzaine de mètres

Nid Frelon européen



Trou d'entrée du nid au dessous

N'y touchez pas, appelez la préfecture:

03.22.97.80.80

CLASSE ESPECE INVASIVE, IL EST DANGEREUX POUR LA SECURITE PUBLIQUE ET POUR LA FAUNE LOCALE

SAMEDI 23 JUIN 2018

Journée organisée par la municipalité, la coopérative scolaire et Pont de Metz Anim'.

FÊTE DES ÉCOLES

À partir de 11h. À la salle des fêtes.

Spectacles présentés par les enfants des classes de petite et moyenne section, de moyenne et grande section et CP.

À partir de 15h30. À la salle des fêtes.

Spectacles présentés par les enfants des classes de CE1 jusqu'au CM2.

À partir de 16h30.

Jeux de Kermesse.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

À partir de 17h.

Les associations messipontines vous présentent leurs activités.

Avec animations diverses

FEU DE SAINT JEAN

À 20h. Repas du feu de Saint Jean

Apéritif : 1 kir offert

Repas – Boisson en sus.

À 23 h : Départ du feu de Saint Jean.



Ramassage du bois dans la commune pour le feu de la Saint Jean dans la semaine du 11 au 14 juin. Vous pouvez contacter la mairie afin que les employés passent le ramasser. Merci de déposer le bois sur le trottoir et de nettoyer celui-ci après le ramassage.



REPAS FEU DE SAINT JEAN - FÊTE DES ÉCOLES DU SAMEDI 23 JUIN 2018

(Inscriptions en mairie ou à l'école Pierre et Marie Curie jusqu'au vendredi 15 juin au plus tard)

Paiement à la réservation à l'ordre de la Coopérative Scolaire*

M. ou Mme :

N° de téléphone :

Paiement par chèque* : Paiement en espèces :

	Qté	Tarifs	Total
Américain Merguez		x 5,00 €	
Américain Saucisses		x 5,00 €	
Frites Merguez		x 4,00 €	
Frites Saucisses		x 4,00 €	
Frites		x 2,50 €	
TOTAL			



SAMEDI 14 JUILLET FÊTE NATIONALE

LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE

- ◆ 18h15 **Cérémonie en musique au monument aux morts**
Rendez-vous à 18h00. Salle du conseil, rue de l'Église.
- ◆ 18h45 **Vin d'honneur** à la salle des fêtes.
- ◆ 19h30 **REPAS RÉPUBLICAIN** (sur réservation voir ci-dessous)
(apéritif, couscous, dessert, boissons : rosé, eau, jus de fruits).
- ◆ 22h00 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
Rendez-vous place René Aviez.
Itinéraire : Place René Aviez - Rue de l'Eau – Rue du Château – Rue Émile Beauvais – Rue de la Cateuse.
- ◆ 23h00 **FEU D'ARTIFICE**
Évocation pyrotechnique pour la mise en valeur du terrain et de l'eau au travers de ses couleurs.
À « l'espace Guy Leclercq », sur le plan d'eau.

Prévoir petite laine et lampe de poche pour le retour.



AVIS AUX RIVERAINS À proximité de l'Espace Guy Leclercq

Comme chaque année, la fête nationale se prolonge près de vos habitations. Nous tenions à vous informer de cette manifestation pour le bruit et la sécurité des animaux. Sachez que nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.

BULLETIN DE PARTICIPATION POUR LE REPAS DU SAMEDI 14 JUILLET 2018

À retourner en mairie avant le vendredi 6 juillet.

Nom : Prénom :

Nombre de repas : X 12.00 € = €

Chèque à l'ordre du Trésor Public Espèce

ACPG - CATM

Le congrès cantonal des anciens combattants s'est tenu à Pont de Metz, salle des fêtes samedi 14 avril.

Plus de 70 participants venus du canton de Boves ont écouté M Jacques LEULLIER, délégué départemental.



Dépôt de gerbe à 11h au monument aux morts accompagné par la fanfare de Dreuil les Amiens.

Avant le verre de l'amitié : remise de distinctions à 2 anciens dont M. Maillard, messipontin de longue date.



À 12h aubade de la fanfare de Dreuil les Amiens en hommage aux anciens combattants.



PONT DE METZ ANIM'

DATES à RETENIR

Pont De Metz Anim' vous invite à participer le dimanche 9 septembre à une matinée sportive, seul ou en famille.

Une marche de 5 kms ou plus sera proposée pour certains, une course à pieds ou une balade à vélo pour d'autres vous permettront de découvrir notre belle campagne.

Chacun de vous par son effort et sa participation financière aidera la Fondation pour la Recherche Médicale qui vient de fêter ses 70 ans.

Petits et grands, enfants parents et grands-parents venez bouger en famille le dimanche 9 septembre pour faire avancer la recherche médicale qui lutte contre toutes les maladies.....

Pont De Metz Anim' vous invite les 8 et 9 décembre au premier Marché de l'Artisanat, des Saveurs et des Senteurs.

Ce marché se déroulera à la salle des fêtes, place René Aviez.

Vous y trouverez des producteurs et des artisans passionnés.

Vous pourrez ainsi préparer les fêtes en toute quiétude.

Nous vous informerons plus amplement à l'approche de ces manifestations, mais dès maintenant retenez ces dates !!!



A.B.C.P BILLARD

BILLARD CLUB de PONT DE METZ



La finale des Hauts-de-France **5 Quilles** se déroulait le 29 avril. Notre représentant du club **François Cuvillier**, champion de Somme a remporté ses 4 matchs, rencontrant tour à tour les champions de l'Aisne, du Pas de calais, du Nord et de l'Oise.

La compétition a commencé le matin à 9 h 30 et s'est terminée vers 19 h....

François est champion des Hauts-de-France bravo à lui !

Le 26 avril le club a organisé une découverte « femmes » .

A 18 h les 7 dames ont été divisé en 2 groupes, les 4 animateurs présents sont intervenus sur les billards de 2.80 m.

Le président a tout d'abord décrit le matériel ainsi que les différents modes de jeu....

Les groupes se sont essayés à la pétanque, puis le chevalot simple, puis la visée de près et de loin...

Et une démonstration de notre autre champion :

François Genty termine 2ème en finale des Hauts-de-France Libre R1.

Le tout dans une ambiance très conviviale.

ESPÉRONS VOUS REVOIR PROCHAINEMENT...

Au bout de 90 mn la soif se faisant sentir, le verre de l'amitié a clôturé cette découverte, toutes les participantes sont convenues de revenir faire un tour dans notre club très bientôt et pourquoi pas passer à la phase « initiation ».

École de billard agréée FFB

- Pratique du billard
- carambole
- mail : a.b.c.p@orange.fr

GREEN FALCONS

Pas de Blabla chez les GREENFALCONS de Pont de Metz mais des résultats



Avant même que la saison se termine, les équipes ont atteint les objectifs fixés en début de saison :

- L'équipe première qui évolue en Nationale 1, se maintient en gagnant le dernier match chez un concurrent direct au maintien, ce qui permettra à nos jeunes joueurs d'évoluer à un bon niveau et d'en assurer l'avenir du club.

- Justement ces jeunes qui évoluent en Nationale 3 ont assuré leur qualification en 1/2 finale après un sans faute en gagnant les trois matchs. Petit rappel : les 1/4 de finales étaient organisées à Pont de Metz les 12 et 13 mai.

- Nos juniors sont allés chercher le titre de Champion de France après avoir réalisé un championnat de toute beauté. Nous sommes fiers de ce groupe qui devra progresser sur beaucoup de domaines afin de pérenniser tous les espoirs placés en eux.

- Nos cadets, éliminés en 1/2 finale n'ont rien à se reprocher. Une équipe composée principalement de joueurs minimes et donc 2 années d'écart, cela se voit sur plusieurs rencontres disputées sur un week-end.

- Notre équipe minime qualifiée pour les 1/2 finale à Montchavin en qui nous portons beaucoup d'espoirs de podium, un groupe soudé avec beaucoup de qualité.

- Et que dire de nos benjamins : ils ont tout gagné en championnat ce qui leur donne le droit d'être qualifiés en 1/2 finale à Reims et comme nos minimes un réel espoir de les voir figurer sur le podium.

- Notre équipe poussins ne dispute pas de championnat officiel, mais lors des rencontres disputées à Lille, Moreuil, Paris, Amiens et Pont de Metz, ont démontré un potentiel de jeu qui, au fil du temps se montrera payant et nul doute que nous en reparlerons.

- Sans oublier nos légendes qui ont terminé 3ème de leur championnat Pré-Nationale et qui finiront par aller chercher une qualification en finale.

- Notre section loisirs souffre et manque de participants, nous attirons votre attention : vous pouvez vous joindre à eux pour le plaisir de patiner en toute sécurité dans une enceinte spécialement adaptée et au bout de quelques séances, vous aurez cette sensation de bien être et de pratiquer un sport près de chez vous.

Cerise sur le gâteau : après des années d'attente et de frustrations, le conseil municipal a validé le projet des vestiaires avec l'aide de la Métropole. Permettez-moi au nom des membres du bureau, des licenciés, des bénévoles, des parents, de remercier monsieur Loic Bulant et l'équipe municipale pour cette confiance et leur soutien pour que ce club puisse poursuivre son développement et défendre au plus haut niveau les valeurs de notre commune, au sein de la Métropole, du Département et de la Région des Hauts de France.

A la rentrée, venez nous retrouver, nous rencontrer, dès 6 ans à pas d'âge, nous serons à votre écoute et si besoin, nous adapter à vos attentes.

GREENFALCONS un jour GREENFALCONS toujours.



ACTI GYM pour tous



Préparons la rentrée !!

Après l'organisation des portes ouvertes le 26 mai 2018 qui a permis de (re)découvrir nos activités pour petits et grands et de fêter ses **20 ans**, l'association ACTI-GYM continue en s'appuyant sur le dynamisme de ses éducatrices sportives, Marie-France, Clothylde et Amélie.

En 2018/2019, on vous proposera des séances de step, renforcement musculaire, gym douce, postural ball, relaxation pour les adultes et une séance d'éveil motricité pour les enfants de 3-6 ans.

Pour vous informer et vous inscrire :

- Vous pourrez nous rencontrer à la fête des associations de Pont de Metz le samedi 23 juin 2018.
- Vous pourrez venir à la salle des fêtes de Pont de Metz :
 - lundi 2 juillet 2018 de 17h à 19h,
 - mardi 3 juillet 2018 de 16h à 18h.



RAPPEL...

- *Première séance de découverte gratuite pour chaque activité.*
- *Tarif dégressif appliqué selon la date d'inscription et le nombre d'activités.*
- *Forfait famille.*
- *Possibilité de régler en 3 fois la cotisation.*
- *Les coupons sports ANCV sont acceptés.*

d'ac-

Venez bouger avec nous ! Pour vous, ce sera Bien-être, Convivialité, Détente !

N'hésitez pas à venir essayer au mois de juin avant de choisir !

Pour tout renseignement, contacter par mel : actigym80@gmail.com

ou par tél. - Marie-Hélène 06 32 37 70 07
- Annick 06 75 70 88 81



LA MESSIPONTINE



- **DANSE DE LOISIRS (tango – rock – paso doble – salsa – quick step – valse – et beaucoup d'autres)**

Tous les mardis soirs de 19 h à 21 h à la salle des fêtes

- **BADMINTON**

Venez vous dépenser en vous amusant (et en libérant des toxines !).

Sans stress, entre nous, venez taper dans le volant.

Le mercredi de 18 h à 20 h.



Soirée dansante du 04/11/2017.

- **ANGLAIS**

Le mardi par groupe de 10.

- **MARCHE NORDIQUE**

Mercredi (5 kms) & dimanche (10 kms).



Marches nordiques participation Brunehaut – Coulée Verte – Foulées samariennes.



26/05/2018 : sortie Guines (62).

Toutes les informations sur : lamessipontaine.over-blog.com ou 03 22 45 50 49

LES P'TITS PIRATES



L'association les petits pirates organiseront leur **bourse aux jouets 2018**, le :

DIMANCHE 7 OCTOBRE

De 9h à 16h à la salle des fêtes de Pont de Metz.

Les inscriptions se feront le samedi 29 septembre, au 38 rue de l'Eau, de 9h30 à 10h30.

ATELIER DESSIN PEINTURE



Atelier Peinture et Terre

Exposition samedi 9 juin

Le samedi 9 juin de 14 à 18 h sera l'occasion de passer, en famille ou entre amis, un moment agréable en visitant l'exposition présentant les réalisations de l'Atelier Peinture et Terre de l'année 2017-2018.

Tableaux à l'acrylique, à l'huile, au pastel ou à l'aquarelle, sculptures diverses, masques, bustes, poteries... chacun a pu au fil des mois laisser libre cours à son imagination et à son talent.



L'entrée est gratuite - **Salle du conseil 3 rue de l'Eglise.**

Contact : Evelyne 06 01 79 90 74

ou Bernadette 06 78 64 58 73



ACT ENGLISH



Act English est une association loi 1901, fondée en novembre 2006, visant à apprendre la langue anglaise par le théâtre: apprendre l'anglais par le jeu. La devise : «*Have fun Learning English!*». Depuis septembre 2017, les ateliers du mercredi, encadré par Maxime, se déroulent salle des fêtes de Pont-De-Metz. Nous proposons des ateliers-théâtre dédiés aux enfants dès l'âge de 5 ans, aux ados et adultes. La comédie, la chanson, les improvisations ou jeux collectifs permettent à tout un chacun de s'amuser en parlant la langue. En fin d'année chaque groupe aura l'occasion de s'exprimer sur scène pour jouer leur pièce de théâtre... in English!

Mercredi 20 juin Venez découvrir les histoires drôles et macabres des groupes adultes Act English.

20h45: A ghost story Henry se retrouve nez à nez avec les fantômes de ses parents, décédés il y a déjà 20 ans de ça. Morts, révélations, quête, facéties de Saint-Pierre agrémenteront une histoire riche en rebondissements. Création de little Max, portée par un groupe d'adultes imaginatif.

21h45: How bizarre...Roald Dahl stories

Retrouvez 2 histoires macabres: Une histoire de goût et le coup de gigot, histoires incroyables plongées dans les sixties. Attention, le dénouement peut s'avérer surprenant!

Jeudi 21 juin Spectacles ados et adultes

18h30: The village Sam, journaliste reporter, est contraint de prendre des jours de congés.

Voiture en panne, il se retrouve coincé au milieu de « Nowhere », village dans lequel les personnages sont pour le moins surprenants, et une bête rôde, avide de sucre et de friandises.

19h30: Clue (ou l'adaptation de Cluedo, célèbre jeu de plateau)

Annie Body invite les célèbres personnages du jeu de plateau à une soirée « haute en couleurs ». Mais c'est au cours de cette même soirée qu'elle meurt tragiquement...empoisonnée!

Qui est le coupable? Les inspecteurs Grey & Brown, arriveront-ils à résoudre cette affaire?

20h45: How Bizarre...Roald Dahl dark stories **21h45: A ghost story**

Mercredi 27 juin Soirée des enfants (de 5 à 12 ans)

The Merry Bus à 18h (groupe des 5/6 ans), You Must Bring a Hat à 18h30 (groupe des 6/7 ans), The Birthday Crown à 19h (groupe des 7/9 ans de Corinne) et The Grinch à 19h30 (groupe des 8/9 ans de Maxime)
Beauty and the Beast...with a twist à 20h15 (groupe de Maxime)



TOP DÉPART

- Retrait des dossards
- Départ échelonné par vague de 200 personnes (de 9h30 à 13h30)
- Stand bien être
- Animation par DJ
- Animation jeux et structures gonflables.

Restauration sur place

NOUVEAUTÉS 2018

RETOUR AUX 2 PARCOURS : 5 Km et 10 Km

TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES MESSIPONTINS

19 € pour les adultes et 15 € pour les étudiants (dès 16 ans)

Pour cela 3 permanences pour les inscriptions se feront en en mairie :

Le **VENDREDI 15 JUIN** de 17h à 19h

Le **SAMEDI 7 JUILLET** de 10h à 12h

Le **VENDREDI 27 JUILLET** de 17h à 19h



L'agenda de la vie locale

Juin

08 & 09 : Exposition -Atelier Terre et peinture - Salle du conseil.

21 & 27 : Théâtre-Act English - Salle des fêtes.

23 Fête des écoles, des associations et feu de Saint Jean.

28 Fête du Périscolaire - Salle des fêtes.

Juillet

14 Fête Nationale - Commémoration, repas et feu d'artifice.

Septembre

09 **Matinée sportive pour la recherche médicale.**

15 & 16 **Journées du patrimoine-Salle du petit Terroir.**

30 **3^{ème} édition de l'X'TREM RUSH.**

30 **Sortie VTT par VTT Évasion.**

PROCHAIN N° : AOÛT 2018

Associations ou entreprises faites parvenir vos articles en mairie sur papier, clé USB ou par e-mail à : mairie@pontdemetz.fr

ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le :

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018



RAPPEL EN CAS D'URGENCE

le week-end, pour joindre le maire ou un adjoint, appeler au : **06 74 90 32 55**